

LA FERBLANTERIE

Le métier de ferblantier consiste à mettre durablement les bâtiments de toute nature à l'abri des intempéries et à canaliser les eaux de pluie. Métier-clé dans le bâtiment, en apparence traditionnel, il connaît actuellement une mutation profonde avec le développement des tuiles photovoltaïques, des panneaux solaires intégrés, des isolants de sous-toiture et autres équipements "verts". Tout en protégeant les habitats, ces professionnels créent des réalisations uniques dans l'esprit architectural de chaque bâtiment.

Le ferblantier et la ferblantière sont autant des artisans que des artistes lorsqu'ils fabriquent, réparent ou restaurent aussi diverses pièces de ferblanterie ornementale (girouettes, coqs d'église, lucarnes moulurées, etc.). Ils conjuguent donc artisanat, techniques de pointe et créativité. Leurs réalisations laissent une empreinte durable et visible de leur habileté.

Ce métier exige, en effet, aussi bien un savoir-faire technique et un goût marqué pour les différents métaux, que de la créativité lors de la fabrication et la pose de revêtements de toiture ou de façades, de chéneaux et de tuyaux de descente, que lors de la création de garnitures autour et sur tous les éléments d'architecture (cheminées, ventilations, antennes et mâts, etc...).

Fabrication et préparation en atelier

- lire les plans fournis par l'architecte ou prendre des mesures sur le bâtiment à protéger,
- esquisser ou présenter un modèle de la pièce de ferblanterie désirée par le client,
- reporter les mesures sur la tôle, tracer le dessin de développement de la pièce à fabriquer,
- découper la tôle avec précision à l'aide de cisailles ou d'une machine robotisée,
- façonner la tôle par pliage, emboutissage, martelage, pour fabriquer des chéneaux, des tuyaux, des conduits de cheminée ou de ventilation,

Montage sur le chantier

- poser des revêtements métalliques ou en matière synthétique sur des façades, des toits, avec ou sans isolation,
- assembler par soudage, brasage, rivetage, agrafage ou clouage des chéneaux, des tuyaux de descente, des plaques de tôle et les poser,
- installer des pare-neige, des garnitures autour des canaux de cheminées ou des lucarnes, des tuyaux d'échappement de fumée ou de gaz,
- monter et fixer les ouvrages de ferblanterie décorative (frontons de lucarne, pointes de clochers, flèches de tour, etc.),
- poser des paratonnerres,
- établir des métrés, remplir des rapports de chantier.

Environnement de travail

- Le ferblantier et la ferblantière travaillent en petite équipe sur des chantiers, en plein air, ou dans l'atelier. Sur de nouvelles constructions, ils collaborent étroitement avec les projeteurs en technique du bâtiment et les architectes. Ils coordonnent leur travail avec celui d'autres corps de métier de la construction (maçons, charpentiers, couvreurs).